Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 078-217800341-20250327-03\_2025\_02-DE

République Française

Département des Yvelines

Arrondissement de Rambouillet

Commune de AUTEUIL LE ROI

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt sept mars, le conseil municipal légalement convoqué le 14/03/2025 s'est réuni, sous la présidence de Marie-Christine CHAVILLON, Maire

Membres en exercice: 15 - Présents: 11 - Votants: 12

### Présents :

Marie-Christine CHAVILLON, Jean-Luc CAPELLE, Gérard JAMOT, Pierre-Emmanuel BERTHON, Patrick JONIEC, Laëtitia GIMENO, Caroline MURET, Elisabeth JONIEC, Stéphanie CLEMENCE, Michaël DE LA ROCHE, Samuel BLONDEAU

# Représentés :

Céline SCHMIT donne pouvoir à Patrick JONIEC

#### Absents:

Nelly GADRAS, Karine PATIN, Marylène COURREGE

Secrétaire de séance : Caroline MURET

## 03 2025 02 Affectation du résultat de l'exercice 2024 - budget commerce

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales Vu l'exposé de Monsieur Joniec, Adjoint aux finances

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

#### Reports:

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -18 577.85

€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 12 926.79 €

### Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (excédent - 001) de la section d'investissement de : 32 294.83 € Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : -8 657.69 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 124 498.73 € En recettes pour un montant de : 148 155.58 €

# Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0.00 €

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 078-217800341-20250327-03\_2025\_02-DE

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0.00 €

Ligne 002:

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 4 269.10 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (12 voix pour) décide

d'approuver l'affectation du résultat du Commerce à l'unanimité

**Dit** que la délibération sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Rambouillet et M. Le Comptable du Trésor du SGC de Rambouillet

Le Maire, Marie-Christine CHAVILLON

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif , dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

**Le Maire**Marie-Christine CHAVILLON